



## DÉCLARATION LIMINAIRE CHS 22 OCTOBRE 2021

Madame la Présidente,

Des agents des Centres des Finances Publiques sont venus vous voir le 18 Juin 2021 afin de montrer leur désapprobation au sujet du SIP Départemental.

Les représentants du personnel vous ont donné le résultat du sondage établi auprès des 76 agents concernés prouvant qu'ils étaient à 94 % contre ce plan de restructuration dans le département.

Le décret de Décembre 2019 de la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » vous autorise à ne pas réunir les membres du CHS CT lors des restructurations liées au NRP jusqu'aux élections professionnelles du 8 Décembre 2022 et donc la fin officielle de cette instance.

Avec un dévouement sans faille vous avez donc choisi délibérément, vous n'y étiez pas obligée, d'appliquer ce décret afin de faire passer au plus vite ce plan de désorganisation au nom du soi-disant Nouveau Réseau de Proximité.

Les représentants de la CGT constatent que les directeurs changent mais la méthode reste la même...

Vos collègues apprécieront de lire notre déclaration liminaire et votre sens du dialogue social.

Même si beaucoup d'agents vont rester sur leur chaise au 1<sup>er</sup> Janvier 2022, tous s'interrogent fortement sur les missions qui seront les leurs, surtout à Villeneuve (SGC et antenne qui capte ou non) et Tonneins (accueil des Finances Publiques seulement). Leurs craintes sur l'avenir de la DGFIP sont tout aussi légitimes comme le montre l'Observatoire Interne depuis plusieurs années.

Les principales réponses proposées par le DUERP pour lutter contre les charges de travail sont :

Statut de fonctionnaire, loi venant du Parlement et prioriser les tâches...

Les représentants de la CGT pensent qu'il n'est pas opportun de rappeler à un agent que son emploi est garanti pour le rassurer et ainsi lui faire accepter la dégradation de ses conditions de travail sans râler.

Expliquer également que la loi a été votée et doit s'appliquer exprime une forme de fatalisme : « on n'y peut rien alors on obéit sans broncher », voilà ce qui dit la hiérarchie.

La DGFIP simplifie les missions, supprime le paiement en espèces et veut restreindre le paiement par chèque (avec un code sur les avis au nom anglo-saxon), met en place un numéro national vite saturé. Mais elle ferme les yeux sur les files d'attente des usagers devant les centres des Finances Publiques.

La DGFIP est par conséquent le plus gros contributeur de suppressions d'emplois encore en 2022 : le PAS tourne tout seul (le contribuable doit se débrouiller tout seul), plus de taxe d'habitation (en occultant les mises à jour et les résidences secondaires), la gestion du bien immobilier est laissé au propriétaire, par internet...

S'il demeure encore des tâches à accomplir par l'agent, pas de problème la DGFIP a réponse à tout : il faut les prioriser. En clair certaines sont au mieux repoussées au lendemain et au pire délaissées. Poussé à l'extrême, le raisonnement a donné lieu à la fermeture des guichets au public (sans RDV) l'après midi avec le consentement des agents à bout de force. En effet, ils ne pouvaient plus les recevoir à cause des réponses à leur donner sur tous les canaux maintenant offerts.

Résignation, fatalisme, défaitisme, lassitude ; voilà des dénominations bien peu glorieuses que les représentants de la CGT entendent souvent de la part des agents et que nous vous relayons aujourd'hui, madame la Présidente.

Toutes ces restructurations incessantes, façon France Telecom ou La Poste, ce service public minimum à la sauce anglo-saxonne, ils n'en veulent pas.

Une expression imagée en vaut plus que d'autres : si on enlève toutes les veines qui vont à un cœur, celui-ci cesse de battre.

Alors que va t'il advenir des Finances Publiques en France sans ses missions et ses agents pour les maintenir en vie ?